



CLASSIQUES  
GARNIER

Édition de SYSSAU (Éric), « Établissement du texte », *Tragédies latines composées au collège de Navarre. (Paris, 1557-1558)*, SOURIS (Abel), ROSE (Jean), p. 387-394

DOI : [10.15122/isbn.978-2-406-09669-6.p.0387](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-406-09669-6.p.0387)

*La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.*

© 2020. Classiques Garnier, Paris.  
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.  
Tous droits réservés pour tous les pays.

## ÉTABLISSEMENT DU TEXTE

Copié d'une main rapide et sûre, le texte comprend de fréquentes abréviations, des ratures et des corrections. Les principes d'éditions sont ceux mentionnés *supra*, p. 61-63 et 121. Les rares graphies variantes du manuscrit ont été uniformisées, en préférant :

*suppl-* (figurant v. 163, 757, 769) à *supl-* (v. 273);  
*immensis* (figurant v. 40 et 1152) à *imensis* (v. 1288).

Le scribe s'est lui-même corrigé une soixantaine de fois. Ces amendements, se substituant pour la plupart à des ratures illisibles ou à des mots inachevés, ont été adoptés :

liste et première indication de personnage : le nom *Clotarius* résulte dans le manuscrit d'une surcharge ; le scribe semble avoir initialement attribué le monologue protatique à Clovis (*Clodoveus*), père de Clotaire et auteur de la dynastie.

- v. 25 : le scribe a raturé et corrigé en partie *super lineam* une forme devenue difficilement lisible par *in multis*.
- v. 35 : le scribe a d'abord écrit *caudax* puis a barré le *x* incongru.
- v. 79 : le scribe a raturé et corrigé une forme devenue illisible en *lugubri*.
- v. 84 : *sceptrum* est écrit *super lineam* entre *regia* et *manu* ; une occurrence initiale de *sceptra* est barrée entre *iste* et *regia*.
- v. 88 : le scribe a barré les lettres *sangui-* entre *oppressit* et *manus* ; la graphie de *cruenta* et *fratris* atteste également des remords.
- v. 91 : *sæpe* est répété, mais sa seconde occurrence barrée.
- v. 102 : le scribe a raturé et corrigé en *-er* une première déclinaison de *frater* devenue illisible.
- v. 105 : le scribe a gratté des caractères devenus illisibles devant *satis*.
- v. 144 : *regiam* est écrit *super lineam* entre *turba* et *mortem*.
- v. 154 : une première amorce du *reg-* de *regis* figure barrée devant *funera*.

- v. 163 : *nunc* est barré devant *supplices* et écrit *super lineam* entre ce même adjectif et *cogunt*.
- v. 170 : les premiers caractères du synonyme *tristis* figurent barrés devant *mæstus*.
- v. 193 : le *r* de *regere* résulte d'une correction et figure *super lineam*.
- v. 194 : les termes *esset ætas* figurent barrés entre *nec* et *imperator*.
- v. 269 : le scribeur a d'abord écrit *Christe* sous une forme abrégée (*xpe* surmonté d'un tilde) avant de barrer ce nom et de lui préférer *numine* ; l'interpellation chrétienne est reportée au v. 270.
- v. 298 : le scribeur a commencé à copier le v. 299 sans changer de ligne : les caractères *tota mad-* figurent ainsi barrés à la suite de *cæde*.
- v. 303 : le scribeur a commencé à copier le v. 304 sans changer de ligne : les caractères *fo-* figurent ainsi barrés à la suite de *accedat*.
- v. 338 : le scribeur a raturé et corrigé une forme devenue illisible en *infælix*.
- v. 346 : le *f* de *fata* se superpose à un caractère devenu illisible (z ?).
- v. 355 : *regna* est écrit *super lineam* entre *fronte* (résultant de la correction de caractères devenus illisibles) et *contegunt*.
- v. 356 : le scribeur a gratté une première expression comportant déjà *mille* entre *mortale* et *mille*.
- v. 363 : le scribeur a d'abord écrit *matris* puis a corrigé en *matri*.
- v. 387 : *posse* est (d'une autre main ?) souligné et corrigé en *possem* par l'ajout d'un trait horizontal sur le *e*.
- v. 392 : le scribeur a semble-t-il beaucoup hésité et raturé la terminaison de *Illa* (notre lecture des caractères enchevêtrés).
- v. 411 : un *m* barré figure entre *omme* et *squallidæ*.
- v. 413 : une première occurrence de *extulit* figure barrée entre *mille* et *funera*.
- v. 419 : les caractères [*tar*] figurent barrés entre *aliquod* et *ista* ; le *t* de *strage* résulte d'une correction.
- v. 429 : une première occurrence de *sæpe*, raturée, figure entre *ædes* et *sæpe*.
- v. 432 : les caractères *ger-* barrés figurent entre *culmis* et *ferunt*.
- v. 433 : *Fusi* est raturé, mais cette lecture paraît s'imposer d'après la source, R. Gaguin, *Compendium*, lib. 2, f<sup>o</sup> XII ; le scribeur a d'abord écrit *Rhodanus* puis a corrigé en *Rhodani*.
- v. 449 : le scribeur a d'abord écrit *pestis* puis a corrigé en *istæc*.
- v. 480 : *jam* est écrit *super lineam* entre *media* et des caractères raturés ; le scribeur a d'abord écrit *ut* puis a corrigé en *at*.

- v. 481 : des caractères barrés figurent entre *dextra* et *terra* ; le *m* de *motu* se superpose à une rature.
- v. 499 : une forme corrompue de *reddidit* figure barrée entre *diebus* et *reddidit*.
- v. 526 : des caractères barrés figurent entre *nole* et *dum*.
- v. 538 : le scribeur semble avoir d'abord écrit en tête de vers *Mibi*, puis a corrigé en *Nihil* (les caractères sont enchevêtrés).
- v. 573 : *Puniret* comporte une rature à la première syllabe et est suivi de deux caractères barrés ([..]q).
- v. 577 : le substantif *clade* est barré entre *crudeli* et *subditos*.
- v. 579 : les caractères [*par*], barrés, figurent entre *remisit* et *perfida*.
- v. 596 : une première occurrence de *genus* suivie d'un *f* figure entre *irritum* et *vitæ*.
- v. 617 : *Concede piam* (fin du vers précédent) est répété par erreur et barré en tête de vers.
- v. 649 : un premier *et* est barré entre *grave* et *et imperium*.
- v. 708 : un *g* barré précède *furiens*.
- v. 717 : une forme corrompue de *pereo* (ou le terme [*penitusque*]?) est barrée entre *strages* et *pereuntis*.
- v. 737 : les trois caractères [*pet*] sont barrés entre *Ædipus* et *perhibetur*.
- v. 747 : une première occurrence de *optat*, barrée, figure entre *vivendi* et *solito*.
- v. 789 : le *a* de *favit* résulte d'une correction du scribeur et figure *super lineam*.
- v. 872 : le scribeur a d'abord écrit en fin de vers *labor* (comme à la fin du v. 870) puis a corrigé en *furor* (voir les v. 862 et 866).
- v. 892 : une rature précède *virum*.
- v. 969 : *tibi* figure barré entre *nondum* et *reus*.
- v. 984 : *hic* figure barré entre *nuntiaret* et *mortis*.
- v. 1015 : le *laris* final du vers précédent est répété par erreur et barré entre *adesses* et *mori*.
- v. 1027 : une première amorce de *pace* (*p-*) figure barrée entre *tranquillus* et *atque*.
- v. 1037 : le scribeur semble avoir hésité entre *si liceat* et *licebit* (la correction n'est pas absolument nette).
- v. 1129 : *regis* est répété, mais sa seconde occurrence barrée.
- v. 1133 : le scribeur a d'abord écrit *horridus* en fin de vers (peut-être

par confusion avec le vers suivant se terminant par *horrida*) puis a barré l'adjectif et écrit *inclytus*.

- v. 1176 : des caractères raturés figurent entre *hesperium* et *fretum*.
- v. 1189 : le scribe a écrit puis barré *difficile pot-* entre *quisquis* et *defunctum* ; même chose pour *pote* entre *defunctum* et *cupit*.
- v. 1212 : le scribe a d'abord écrit *ne quis* (sur le modèle du v. 1210) puis a barré *quis* ; il a de même d'abord écrit *sum* puis a corrigé en *sim*.
- v. 1273 : le scribe a d'abord écrit une forme devenue illisible, puis l'a corrigée en *sit*.
- v. 1278 : le scribe a corrigé une forme devenue illisible (*bæc ? id ?*) en *boc*.

La majorité des corrections apportées redressent des erreurs matérielles de copie (caractères omis par le scribe, jambages manquants ou surnuméraires) :

- v. 22 : *buc* : le manuscrit porte *boc*, rejeté par analogie avec les v. 19 et 43.
- v. 26 : *Expertus* : le manuscrit porte *epertus*.
- v. 48 : *Olim* : le manuscrit porte un jambage de trop après le *l*.
- v. 58 : *premunt* : le manuscrit porte *prenunt*, mais sa source, Sénèque, *Troyennes*, 325, incite à adopter *premunt*.
- v. 72 : *datum* : il manque un jambage dans le manuscrit après le *t*.
- v. 85 : *geritur* : le manuscrit porte plusieurs corrections devenues difficilement lisibles (hésitation sur le temps et le nombre).
- v. 101 : *nuntius* : il manque un jambage dans le manuscrit après le *t*.
- v. 205 : *timidus* et *aripuit* : le second *i* manque dans les deux cas dans le manuscrit.
- v. 243 : *sceptra* : le manuscrit porte *scepra*.
- v. 261 : *triumphi* : il manque un jambage dans le manuscrit entre le *u* et le *p*.
- v. 281 : *vacat* : le manuscrit porte *vat* ou *vac* suivi d'une ébauche de caractère ; la restitution proposée se fonde sur ces caractères et sur la source du vers, Sénèque, *Troyennes*, 77 : *mærore caret sed nova fletus*.
- v. 282 : *ministrat* : il manque deux jambages dans le manuscrit avant le *s* : la restitution proposée se fonde sur la source du vers, Sénèque, *Troyennes*, 78.
- v. 289 : *Quo* : le manuscrit paraît porter *Qui*, mais la traduction est plus aisée, au sein de cette accumulation de question, avec cette conjecture.

- v. 301 : *sanguine* : le manuscrit porte *sangine*.
  - v. 348 : *ne* : le manuscrit porte un jambage de trop (*me*) ; le sens impose la correction, qu'autorise également le constat de fréquentes erreurs de compte des jambages.
  - v. 458 : *arboribus* : le manuscrit porte *aboribus*.
  - v. 470 : *exussit* : le manuscrit porte *exusit*.
  - v. 475 : *expulsa* : le manuscrit porte *expusa*.
  - v. 478 : le manuscrit répète à tort *læta* ; la suppression de la seconde occurrence est nécessaire pour scander spondée premier / iambe deuxième / spondée troisième / iambe quatrième / anapeste cinquième / pyrrhique sixième.
  - v. 558 : *vindexque* : le manuscrit porte un jambage en trop avant le *n*.
  - v. 592 : *superare* : le manuscrit porte *saperere*.
  - v. 594 : *Nunc* : le manuscrit porte deux jambages de trop.
  - v. 626 : *celitum* : le manuscrit porte deux jambages de trop après le *t*.
  - v. 660 : *Brenice* : le manuscrit porte un jambage de trop entre le *e* et le *i*.
  - v. 671 : *convenit* : le manuscrit porte deux jambages de trop entre le *o* et le *v*.
  - v. 764-765 : *hoc mala nostra / pestis acerbæ* : ces deux vers sont copiés dans le manuscrit sur la même ligne ; l'indication métrique fournie immédiatement auparavant par le scripteur, *adonici*, impose de rétablir des vers de deux pieds (dans les deux cas, dactyle suivi d'un spondée).
  - v. 791 : *namque* : il manque un jambage dans le manuscrit entre le *a* et le *q*.
  - v. 794 : *Potui ... numinis* : le manuscrit porte *Patui* et un jambage de trop en tête du substantif.
  - v. 840 : *micant* : le manuscrit porte *micat*, forme qui ne permettrait pas l'accord.
  - v. 864 : *exitum* : le manuscrit porte un jambage de trop après le *t*.
  - v. 978 : *vultus* : il manque un jambage dans le manuscrit après le *v*.
  - v. 1025 : *cunctis* : le manuscrit porte deux jambages de trop entre les deux *c*.
  - v. 1048 : *dabo* : le manuscrit porte *dato*.
  - v. 1070 : *splendidum* : le manuscrit porte *spendidum*.
  - v. 1078 : *dignum* : il manque deux jambages dans le manuscrit après le *g* (la lecture *dignus* est impossible pour l'accord).
- indication d'acte : *actus quintus* : le manuscrit porte par erreur *actus quartus*.

- v. 1135 : *unum* : il manque un jambage dans le manuscrit.
- v. 1136 : *contaminavit* : il manque un jambage dans le manuscrit entre les deux *a*.
- v. 1151 : *emittit* : le manuscrit porte un jambage de trop entre le *e* et le *i*.
- v. 1160 : *cujus* : le manuscrit porte un jambage de trop après le *j*.
- v. 1191 : *pinus* : le manuscrit porte un jambage de trop.
- v. 1193 : *elisa* : le manuscrit porte *elusa*, corrigé d'après sa source, Sénèque, *Troyennes*, 1113 : *elisa casu signa clari corporis*.
- v. 1205 : *callide* : le caractère final est entièrement noirci sur le manuscrit.
- v. 1220 : *quid* : le manuscrit porte un jambage de trop.
- v. 1225 : *quæ* : le manuscrit porte *qua*.
- v. 1226 : *nunc* : le manuscrit porte un jambage de trop.
- v. 1244 : *lenius* : le manuscrit porte *lentius*, conformément à la tradition A des manuscrits de Sénèque suivie par les éditions du XVI<sup>e</sup> siècle (Sénèque, *Troyennes*, 1012); cependant, seule la leçon de la tradition E, *lenius*, paraît aboutir à une traduction cohérente.
- v. 1245 : *quos* : le manuscrit porte *quas*, suivant en cela sa source, Sénèque, *Troyennes*, 1013; le chœur n'est toutefois ici pas féminin, mais masculin, ce qui appelle la correction.
- v. 1261 : *quam* : le manuscrit porte *quem*.
- v. 1295 : *potius* : le manuscrit porte *potus*.
- v. 1300 : *omnis* : il manque deux jambages dans le manuscrit; la correction satisfait à la fois la syntaxe (construction intransitive de *vivere*) et la métrique (dactyle premier / spondée deuxième / dactyle troisième / tribraque quatrième).
- v. 1305 : *mors* : le manuscrit porte *mor*.

Ont en revanche été conservées les singularités suivantes :

- v. 138 : *fulsus* : la leçon du manuscrit est surprenante, mais s'explique par la dépendance de Jean Rose à l'égard de sa source, Sénèque, *Troyennes*, 1139.
- v. 604 et 1096 : *facescat* et *facescant* : le scripteur adopte uniformément cette graphie inhabituelle pour le verbe *facessere*.
- v. 686 : la contraction *Germanum* pour *Germanorum* est requise pour des raisons métriques.

Plusieurs difficultés n'ont pas été résolues :

- v. 207 : en suivant R. Gaguin, *Compendium* [...], lib. 2, f<sup>o</sup> XI, le nombre des morts devrait être « vingt-quatre » et non « quatre-vingt » mille ; le vers n'est pas satisfaisant non plus d'un point de vue métrique, *vigin-* formant un spondée où l'on devrait avoir un iambe ; quelques caractères (jambages difficiles à décrypter) sont encore barrés entre *cæsis* et *fugam*.
- v. 871 : la légère variation que propose Jean Rose (*et prona victo puppis aufertur vado*) à partir de Sénèque, *Phèdre*, 185 : *et victa prono puppis aufertur vado* est acceptable grammaticalement et métriquement, mais aboutit à un non-sens.
- v. 873 : la variation que propose Jean Rose sur Sénèque, *Phèdre*, 187 en remplaçant *potensque* par *patiensque* (voir, en même position métrique, Sénèque, *Troyennes*, 696 ?) est correcte grammaticalement et métriquement, mais *potensque* aurait été, du point de vue du sens, meilleur.
- v. 874 : [*beram*] : le mot qui suit *Landricus* dans le manuscrit, objet de surcharges, n'est pas clairement lisible.
- v. 991 : † *dierit* † : difficulté de vocabulaire ; le vers paraît être une maxime ou une formule que nous n'avons pas identifiée.
- v. 1242 : le manuscrit porte un peu classique *lamentus*.
- v. 1284 : la forme *stringas*, clairement lisible, n'est pas classique ; Jean Rose est ici tenu par le lexique et les contraintes métriques de sa source, Sénèque, *Troyennes*, 87.

Les scènes sont, bien plus nettement que dans *De sinistro fato Gallorum apud Veromanduos*, distinguées dans le manuscrit par l'indication initiale des locuteurs. La numérotation portée entre crochets pointus, adoptée pour en faciliter la citation, est cependant de notre fait, tout comme la didascalie introduite entre crochets droits dans la traduction des v. 1205-1241.

### *Conspectus metrorum*

L'indication des mètres n'est pas systématique dans le manuscrit. Elle est portée, visiblement dans un second temps, à côté des mentions



d'acte et de scène, des noms des protagonistes inscrits en tête de scène, ou encore entre deux lignes ou en marge.

- v. 1-145 : trimètres iambiques.
- v. 146-156 : dimètres anapestiques.
- v. 157-273 : trimètres iambiques.
- v. 274-328 : dimètres anapestiques avec monomètres anapestiques (v. 297, 309).
- v. 329-608 : trimètres iambiques.
- v. 609-667 : dimètres anapestiques.
- v. 668-763 : saphiques avec, de manière irrégulière, adoniques en clausule (v. 677, 681, 705, 714, 718, 741, 748, 754, 763).
- v. 764-775 : adoniques<sup>1</sup>.
- v. 776-1059 : trimètres iambiques<sup>2</sup>.
- v. 1060-1124 : dimètres anapestiques.
- v. 1125-1241 : trimètres iambiques.
- v. 1242-1250 : saphiques avec adonique (v. 1250).
- v. 1251-1254 : trimètres iambiques.
- v. 1255-1287 : dimètres anapestiques avec monomètres anapestiques (v. 1268, 1279).
- v. 1288-1289 : saphiques.
- v. 1291-1308 : dimètres anapestiques.

---

1 Tel est du moins le terme employé par le copiste (*adonici*), quoique la scansion du v. 771 notamment ne réponde pas à celle d'un adonique pur (dactyle suivi d'un spondée ou d'un trochée).

2 Le copiste indique par erreur, Bibl. mun. Chaumont, ms. 3-I-5 k, f<sup>o</sup> 150 et 151 v<sup>o</sup>, *dimetri iambici*.